

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent

PHASE PRÉPARATOIRE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE L'OUVRAGE DE RÉTENTION LAVIGNE

INSPECTIONS DES BÂTIMENTS ET COUPE D'ARBRES

Le Service de l'eau de la Ville de Montréal souhaite vous informer du début prochain de la construction de l'ouvrage de rétention des eaux usées Lavigne. Un bassin sera construit dans le **parc Lefèbvre**, et diverses conduites de connexion seront creusées en tunnel par dynamitage.

Des structures seront également construites et ces travaux seront visibles en surface :

- **Structure de chute et d'accès Ranger** (rue Ranger entre le boulevard Gouin et la rue Mésy)
- **Structure de chute et d'accès du Golf** (au coin du chemin du golf et l'avenue Jean-Bourdon)
- **Structure d'accès Malborough** (rue Robichaud entre Beauzèle et Loiseau)

INSPECTION DE VOTRE BÂTIMENT

Vous êtes propriétaire d'une résidence probablement située dans la zone de l'inspection. En raison de la nature des travaux qui sont susceptibles de produire des vibrations, l'entrepreneur mandaté par la Ville de Montréal, EBC inc. procédera à une inspection de nature préventive des bâtiments. À compter du **lundi 16 octobre 2017**, des avis de la compagnie Géophysique GPR International Inc. seront distribués porte-à-porte uniquement aux résidences dans la zone d'inspection que cette dernière aura déterminée*. Le résident sera invité à prendre un rendez-vous.

Des inspecteurs visiteront chaque bâtiment afin de vérifier la condition extérieure et intérieure de ceux-ci. Si vous n'êtes pas propriétaire mais que vous résidez sur place, nous vous invitons à informer le propriétaire et à coordonner la date et l'heure d'une visite afin que la propriété soit inspectée en sa présence.

La visite des inspecteurs sera d'une durée approximative d'une heure, mais pourrait varier en fonction de la grandeur du bâtiment. Elle inclura une inspection visuelle de chaque pièce afin de vérifier l'état des murs ou autres éléments structuraux, ainsi qu'une vérification de la condition des murs extérieurs du bâtiment.

Noter que les inspections seront planifiées par l'entrepreneur en fonction de l'avancement des travaux.

Si vous avez des questions, vous pouvez joindre le service téléphonique info-travaux au 514 872-3777 ou envoyer un courriel à l'équipe projet à l'adresse suivante : bassin-lavigne@ville.montreal.qc.ca

COUPE ARBRES

Le bassin sera construit dans la partie sud du parc Lefebvre situé au coin des rues Laurin, Cousineau et Somerset. Quelques arbres matures devront être coupés à cause des travaux. Une structure d'accès sera également construite dans la zone nord-ouest du parc Marlborough. Un seul jeune arbre devra être coupé.

Dans le but de respecter *La politique de l'arbre de Montréal*, un plan de compensation sera établi par la Division de l'horticulture et des parcs de l'arrondissement et appliqué par l'entrepreneur. Des arbres seront ainsi replantés à la fin des travaux.

La Ville de Montréal vous remercie pour votre collaboration et mettra en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour limiter les impacts liés à l'exécution de ces travaux.

- * *Il est à noter que les résidences situées près des zones de travaux à ciel ouvert seront inspectées avant celles positionnées au-dessus du tracé des tunnels souterrains.*

La construction de l'ouvrage de rétention Lavigne est réalisée dans le cadre du programme de subvention Chantier Canada-Québec.

RENSEIGNEMENTS



Ligne Info-travaux : 514 872-3777, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le 311 en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la Direction de l'épuration des eaux usées de la Ville de Montréal.